

AMAP LE JARDIN D'EPICURE

Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

06 24 33 58 09 / 06 24 33 58 09

CONTRAT FROMAGES DE CHEVRE SAISON 33 - 34

Le présent contrat est passé pour une **livraison de fromages de chèvre** entre GAEC FAUDON demeurant à Eyguières 13, certifié en Agriculture Biologique et l'adhérent de l'AMAP Le Jardin d'Epicure.

Nom Prénom:

N° portable:

DATE														
LOT DE 3 FROMAGES AU CHOIX 6,60 €														
TOTAL														

Chèques à l'ordre de GAEC FAUDON

Chèque 1 n° :

Montant :

Banque :

Chèque 2 n° :

Montant :

Chèque 3 n° :

Montant :

En cas de difficultés, les livraisons pourront être décalées à la semaine suivante.

Les dates de livraison peuvent varier en fonction des aléas de production.

L'Amapien accepte les conséquences sur la production des difficultés inhérentes à ce type de production et sera solidaire du producteur en cas de problème.

Une rupture anticipée du contrat à l'initiative de l'amapien est possible en cas de problèmes majeurs et doit être entérinée par le conseil d'administration.

Les commandes non récupérées sont perdues.

Fait à Istres le :

Le Producteur

L'Amapien